



Par et pour  
les collectivités

COMMUNIQUÉ DE PRESSE • 29 SEPTEMBRE 2016

## L'ADMINISTRATEUR TERRITORIAL STEPHANE LE HO REJOINT L'AFL

**Stéphane Le Ho, administrateur territorial, rejoint le Groupe Agence France Locale en tant que directeur du développement. Rattaché à Olivier Landel, directeur général de l'Agence France Locale - Société Territoriale, il aura pour mission, en étroite collaboration avec la Direction des adhésions et du crédit de l'Agence France Locale, d'assurer le développement du Groupe Agence France Locale par l'apport de nouvelles collectivités territoriales.**

Stéphane Le Ho a occupé de nombreux postes de direction générale dans l'administration locale. Il a notamment été directeur général des services de la Communauté d'agglomération Clichy-sous-Bois/Montfermeil, des communes de Clichy-sous-Bois et de Pantin et de la Communauté d'agglomération Est Ensemble puis Directeur adjoint de la mission de préfiguration de la Métropole du Grand Paris en charge du Pôle organisation et fonctionnement de la Métropole et des Territoires.

Il a ensuite exercé la fonction de Directeur de cabinet de la secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre en charge de l'égalité réelle.

Parallèlement, il a enseigné à l'Institut National des Etudes Territoriales (INET), à l'Ecole Nationale d'Administration (ENA) et à l'Institut d'études politiques de Paris (Sciences-Po) sur les sujets en lien avec le financement local et l'intercommunalité.

« Cette création de poste s'inscrit dans la continuité du développement de l'Agence », a déclaré Olivier Landel, Directeur général de l'Agence France Locale, Société Territoriale. « Après une première phase de démarrage pleinement réussie, nous pouvons accélérer notre développement et nous sommes heureux que l'expertise de Stéphane Le Ho nous accompagne dans cette nouvelle étape. »

« En recrutant Stéphane Le Ho, dont les talents sont unanimement reconnus, l'AFL, la banque des collectivités locales, se donne des chances supplémentaires de succès », indique Fabien Tastet, Président de l'Association des Administrateurs Territoriaux de France. « En accordant sa confiance à un administrateur territorial, comme le font de plus en plus de structures publiques et privées, l'Agence pourra s'appuyer sur ce qui constitue notre marque de fabrique : une grande capacité à innover et à évoluer avec agilité dans des écosystèmes décisionnels complexes. »



Par et pour  
les collectivités

---

## À PROPOS DE L'AGENCE FRANCE LOCALE

---

- L'Agence France Locale est un nouveau modèle de banque créé en 2013 par et pour les collectivités pour simplifier l'emprunt. Réponse alternative à la question du financement des collectivités, l'Agence France Locale est un établissement de crédit qui œuvre pour une mission unique : financer l'investissement des collectivités membres, quelle que soit leur taille ou leur type.
- Elle est détenue par l'Agence France Locale - Société Territoriale, elle-même propriété exclusive des collectivités actionnaires. Les deux sociétés constituent le Groupe Agence France Locale. La Société Territoriale a en charge le pilotage et la gestion stratégique du Groupe.
- La mutualisation des besoins de financement de ses membres et leur qualité de crédit permet à l'Agence France Locale de lever des fonds sur les marchés financiers à des conditions attractives, qu'elle redistribue aux collectivités membres sous forme de prêts bancaires classiques.